



Club Généalogique de Castelnau de Médoc

**Bulletin n°36
Octobre 2013**



Membres du bureau :

| | |
|---------------------|----------------------|
| Président Fondateur | Jean-Daniel Birebont |
| Présidente | Christine Dabé |
| Vice président | Dominique Schumacher |
| Trésorière | Mariannick Lafiteau |
| Trésorier adjoint | Jean-Claude Gaillard |
| Secrétaire | Jean-Pierre Arnaud |
| Secrétaire adjoint | Marianne Seïté |
| Rédaction Bulletins | Christine Dabé |

Club Généalogique de Castelnau de Médoc

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l'Association Culture et Jeunesse (ACJ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéaMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéaMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc
Numéro de téléphone : 05 56 58 12 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels : daniel.birebont@wanadoo.fr ,
geneamedoc@gmail.com

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel • Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

Le mot de la présidente

C'est encore un grand plaisir de se retrouver pour une nouvelles année, ensemble, pour poursuivre notre aventure .

J'espère que vous êtes tous motivés et prêts à vous investir au sein de notre club .

Je vous rappelle que la vie d'un club est l'affaire de tous, pas seulement des membres du bureau , souvent sollicités .Rares sont parmi vous ceux qui participent à nos activités, je les en remercie.

Après ces longues vacances, vous aurez sans doute plein de d'aventures et de découvertes à nous faire partager .

Une manifestation est déjà programmée pour cette rentrée. UTLIB généalogie (Université du Temps Libre en Libournais) organise le premier décembre 2013 son premier forum . j'invite dès à présent les personnes intéressées par cette manifestation à se faire connaître. Les inscriptions doivent se faire au plus tard le 15 novembre.

Il est souhaitable que nous participions à ces manifestations. Tout comme Bourg sur Gironde , UTLIB a rejoint cette année la Fédération Girondine de Généalogie .

Nous devons encourager ces deux clubs en participant à leur premier forum . Nous étions à Bourg fin avril 2013, nous irons , je le souhaite à Libourne en décembre.

Bon courage et bonne chance à tous pour vos recherches



Sommaire

- 1** *9 déc 1893 une bombe à la Chambre*
- 2** *Blanche de Castille*
- 3** *karl Friedrich baron de Münschhausen*
- 4** *Braconnage en terres castelnaudaises*
- 5** *Réforme et Contre Réforme*
- 6** *25 sept 1513 Balboa découvre „*
- 7** *1723 esclandre à l'église*
- 8** *La catastrophe de Malpasset*
- 9** *Le crime de St Leu*
- 10** *Bataille de Michelsberg*
- 11** *15 oct 1917 Mata Hari fusillée*
- 12** *Du moy de Janvier 1599*
- 13** *Site archéologique de Brion*
- 14** *Les frères Faucher*
- 15** *17 mars 1915 la fée verte prohibée*

9 décembre 1893 : Une bombe à la Chambre !

Le 9 décembre 1893, une bombe explose dans l'hémicycle de la Chambre des députés, à Paris. Panique, cris. Nombreux députés blessés.

Plus de peur que de mal

De la tribune du Palais-Bourbon, le président Charles Dupuy lance dans le brouhaha ambiant : «*Messieurs, la séance continue !*» Un instant plus tard, il ajoute avec l'emphase coutumière de l'époque : «*Il est de la dignité de la Chambre et de la République que de pareils attentats, d'où qu'ils viennent et dont, d'ailleurs, nous ne connaissons pas la cause, ne troublent pas les législateurs.*»



Auguste Vaillant, qui a lancé la bombe, est arrêté. Âgé de 33 ans, celui que l'on surnomme *Marchal* est un marginal : abandonné seul à Paris à 12 ans, il a accumulé les petits métiers avant de se lancer dans la lutte politique pour faire entendre «*le cri de toute une classe qui revendique ses droits*». Comme il le souligne lors de son procès, il n'a pas cherché à tuer, et d'ailleurs la bombe n'a fait que des blessés.

Condamné à mort, il est exécuté le 5 février 1894. De sa mort naîtront une chanson, *La Complainte de Vaillant*, mais aussi une série de lois répressives (les «*lois scélérates*»), à l'initiative du parlementaire Jean Casimir-Perier... et une nouvelle vague d'attentats !

Flambée anarchiste

L'attentat manqué de la Chambre est une illustration spectaculaire de la violence anarchiste qui frappe l'Occident dans la dernière décennie du XIXe siècle... comme le terrorisme rouge dans les années 1970 et le terrorisme islamique aux alentours de l'an 2000.

Cette flambée d'anarchisme prétend s'inspirer des enseignements de Proudhon et de Bakounine, penseurs en rupture avec le socialisme. Elle reflète en France un malaise marqué par le scandale de Panama, l'affaire Dreyfus, les menées chauvinistes et revanchardes, les rivalités coloniales avec l'Angleterre et la volonté d'en découdre avec l'Allemagne.



François Ravachol est l'une des premières figures de cette flambée terroriste. D'abord simple délinquant et criminel crapuleux, il rejoint l'anarchisme en 1891. L'année suivante, il participe à quatre attentats à la dynamite en différents lieux de la capitale. Lors de son procès, il lance à la Cour : «*La société est pourrie*». Il est guillotiné à 33 ans le 11 juillet 1892. C'est pour le venger que Vaillant se justifiera d'avoir posé une bombe à la Chambre !...

Les exploits de Ravachol vont aussi inspirer un autre anarchiste, Émile Henry. Ce jeune intellectuel brillant, recalé à l'oral de Polytechnique, est d'abord hostile au terrorisme aveugle mais modifie son jugement initial devant l'impact médiatique des attentats de Ravachol. Le 8 novembre 1892, il dépose une bombe à la société des Mines de Carmaux, à Paris. L'engin est repéré

par un employé et transporté au commissariat de la rue des Bons Enfants. Là, il explose, tuant cinq policiers !

Henry frappe encore le 12 février 1894 les paisibles clients du café *Le Terminus*. Une vingtaine de personnes sont blessées et l'une d'elles décédera peu après. Arrêté, le terroriste, qui n'a encore que 21 ans, se justifie en lançant : «*Il n'y a pas d'innocents !*»

Condamné à la peine capitale, Henry est exécuté place de la Roquette, le 21 mai 1894. Sa détermination, doublée d'une absence quasi totale d'émotion, fait de lui selon Georges Clemenceau, le «*Saint-Just de l'Anarchie*». Un mois à peine après son exécution, le 24 juin 1894, un autre anarchiste, l'Italien Caserio, assassine le président Sadi Carnot à Lyon en réplique aux «*lois scélérates*» !

Christine « Les amis d'Hérodote »

Blanche de Castille (1188 - 26 novembre 1252)

Son destin n'a tenu qu'à...un prénom

1188 à Palencia (Castille) - 26 novembre 1252 à Paris

Blanche de Castille, épouse de Louis VIII le Lion et mère de Saint Louis, est l'une des rares reines de France qui ait trouvé grâce auprès des historiens.



Blanche de Castille et Saint-Louis dans le Psautier de Saint Louis.

Son destin n'a tenu qu'à un... prénom. En 1200, la vieille reine Aliénor d'Aquitaine (80 ans) se rend en délégation à la cour du roi Alphonse VIII de Castille pour ramener une infante, sa petite-fille, promise au fils et héritier du roi de France Philippe Auguste. La délégation se voit présenter l'infante. Elle a toutes les qualités requises sauf... son prénom, *Urraca* (pas de traduction française).

Chacun de se demander si les Français pourront jamais aimer une reine dotée d'un si méchant prénom. Qu'à cela ne tienne, le roi de Castille leur rappelle qu'il a une fille de rechange. La cadette ne manque pas non plus de qualités et porte le doux prénom de *Blanca*...

Le 22 mai 1200, Philippe Auguste et Jean sans Terre mettent provisoirement fin à un conflit de près d'un demi-siècle par le traité du Goulet, près de Vernon, dans le Vexin normand. Grand gagnant face au roi d'Angleterre en butte à la contestation de ses barons, le roi de France obtient le Berry et Évreux.

Dans la foulée, le lendemain, il marie son fils Louis, 13 ans, avec Blanche de Castille, 12 ans. Comme le royaume de France est sous le coup d'un interdit pontifical, le mariage est célébré de l'autre côté de la frontière, sur les terres normandes de Jean sans Terre.

Elle donne au roi douze enfants dont des jumeaux. Elle donne naissance à de nombreux fils, ce qui contraste avec les grandes inquiétudes dues au manque d'héritier mâle lors des règnes précédents de Louis VII et Philippe Auguste, son esprit et sa grande piété en font une reine très appréciée. Cinq de ces enfants seulement atteignent l'âge adulte, quatre meurent durant l'adolescence et les autres en bas âge.

Elle donnera le jour en 1214 (l'année de la victoire de Bouvines) au futur Saint Louis, qu'elle éduquera d'une excellente et pieuse façon.

Son fils n'ayant que 12 ans à son avènement, elle gouverne en son nom le royaume avec le titre de «*baillistre*» et surmonte avec brio les traquenards des barons et grands seigneurs.

Femme de caractère, elle ne ménage pas son soutien à son époux lorsque celui-ci veut se lancer à la conquête de l'Angleterre en 1216-1217. Régente de France à la suite de la mort de Louis VIII en 1226, elle doit faire face à de fortes contestations mais triomphe des ligues formées contre elle et le pouvoir royal. En 1229, elle permet notamment le traité de Meaux-Paris qui met fin au conflit albigeois.

Parallèlement, elle relaie l'œuvre réformatrice de Bernard de Clairvaux (†1153) et fonde les abbayes de Royaumont (1228), de Maubuisson (1236) et du Lys (1244).

Elle reprendra les rênes lorsque son fils partira pour la 7^e croisade, de 1249 à sa mort en 1252.

Aussi célèbre par sa beauté que par sa sagesse, on raconte qu'elle inspire une vive passion à Thibaut de Champagne, qui la seconde dans sa politique et la chante dans ses vers.

Elle installe en 1251 dans l'Abbaye de Juilly un orphelinat pour les enfants de chevaliers morts en croisade.

Retirée à Melun vers la fin de sa vie, elle y meurt en 1252.

Elle sera inhumée dans l'abbaye de Maubuisson, abbaye cistercienne qu'elle a fondé en 1241..non loin de Pontoise.

Christine Dabé : Les Amis d'Hérodote nov 2012

Karl Friedrich Hieronymus, baron de Münchhausen

J'ai eu l'occasion cet été lors d'un voyage en Allemagne de visiter dans sa ville natale, le Musée du Baron de Münchhausen et j'ai eu envie de vous faire découvrir ce Tartarin de Tarascon allemand à l'imagination débordante.

C'est un officier allemand, mercenaire à la solde de l'armée russe né le 11 mai 1720 et mort le 22 février 1797. Le récit romancé de ses exploits en a fait un des héros les plus populaires de la littérature allemande.



Karl Friedrich Hieronymus Freiherr von Münchhausen naît à Bodenwerder dans le Weserbergland, région relevant de l'électorat de Brunswick-Lunebourg. Il est, dans sa jeunesse, page du prince Antoine-Ulrich de Brunswick-Wolfenbüttel, qu'il suit en 1740 pour devenir mercenaire de l'armée russe. Il combat pendant dix ans dans l'armée d'Élisabeth I^{re} de Russie contre les Turcs de l'Empire ottoman, en Crimée. Il épouse Jacobine von Duntzen en 1744 en Lettonie.

Il est nommé, en 1750, capitaine de cavalerie, avant de quitter l'armée russe. Lors de son retour en Allemagne, il confie à l'écrivain Rudolf Erich Raspe ses « extraordinaires » aventures avant de se fixer à Hanovre.

Surnommé le « baron de Crac » (« baron du mensonge », selon l'expression « raconter des craques »), il aurait voyagé sur la Lune sur un boulet de canon et aurait dansé avec Vénus. Veuf en 1790, âgé de 70 ans de il se remarie en 1794, avec une très jeune fille d'une vingtaine d'année, union qui s'achève par un divorce, lorsqu'il apprend qu'elle attendait un enfant dont il n'était pas le père. Il meurt le 22 février 1797 de la fièvre typhoïde, ruiné.

Son destin et sa faconde devinrent aussi légendaires que celles de son homologue d'outre-Rhin Cyrano de Bergerac, lui assurant une réputation d'affabulateur hors pair, voire de fou.

Son nom a été donné à une maladie psychiatrique grave : le syndrome de Münchhausen. Les victimes de ce syndrome simulent tous les symptômes d'une maladie afin d'attirer sur elles l'attention des médecins. Elles peuvent également provoquer l'apparition de symptômes chez l'un de leurs proches (syndrome de Münchhausen par procuration, appelé aussi « syndrome de Meadow »).

Les récits extraordinaires du baron constituent la reprise d'un imaginaire collectif amplifié par le merveilleux et la truculence d'un militaire nostalgique d'exploits

En 1785, l'écrivain allemand Rudolf Erich Raspe recueille, ordonne et publie ces récits (du vivant du baron de Münchhausen) en anglais,

Un an plus tard, les *Aventures* sont traduites en allemand par Gottfried August Bürger (1747-1794), professeur à l'université de Göttingen, Plus qu'une traduction, il remanie les histoires et fournit une version plus poétique et satirique que le livre de Raspe.

Le livre sera traduit de l'allemand en français par Théophile Gautier (fils), avec des illustrations de Gustave Doré. Cette traduction est très agréable, bien qu'amputée de certains passages jugés trop « politiquement incorrects » pour ses contemporains.



Münchhausen sur son boulet de canon,



Le Baron sur un demi cheval

Petite histoire

J'entrepris mon voyage en Russie au milieu de l'hiver, ayant fait ce raisonnement judicieux que, par le froid et la neige, les routes du nord de l'Allemagne, de la Pologne, de la Courlande et de la Livonie, qui, selon les descriptions des voyageurs, sont plus impraticables encore que le chemin du temple de la vertu, devraient enfin s'améliorer sans que l'aide gouvernementale ne soit trop élevée.

Je voyageais à cheval, ce qui est assurément le plus agréable mode de transport, pourvu toutefois que le cavalier et la bête soient bons : de cette façon, on n'est pas exposé à avoir d'affaires d'honneur avec quelque honnête maître de poste allemand, ni forcé de séjourner devant chaque cabaret, à la merci d'un postillon altéré. J'étais légèrement vêtu, ce dont je me trouvai assez mal à mesure que j'avançais vers le nord-est.

Représentez-vous maintenant, par ce temps âpre, sous ce rude climat, un pauvre vieillard gisant sur le bord désolé d'une route de Pologne, exposé à un vent glacial, ayant à peine de quoi couvrir sa nudité.

L'aspect de ce pauvre homme me navra l'âme ; et, quoiqu'il fit un froid à me geler le cœur dans la poitrine, je lui jetai mon manteau. Au même instant, une voix retentit dans le ciel, et, me louant de ma miséricorde, me cria : "Le diable m'emporte, mon fils, si cette bonne action reste sans récompense."

J'en restai là de cette affaire et continuai mon voyage jusqu'à ce que la nuit et les ténèbres me surprissent. Aucun signe, aucun bruit qui m'indiquât la présence d'un village : le pays tout entier était enseveli sous la neige, et je ne savais pas la route.

Harassé, n'en pouvant plus, je me décidai à descendre de cheval ; j'attachai ma bête à une sorte de pointe d'arbre qui surgissait de la neige. Je plaçai, par prudence, un de mes pistolets sous mon bras, et je m'étendis sur la neige. Je fis un si bon somme, que lorsque je rouvris les yeux il faisait grand jour. Quel fut mon étonnement, lorsque je m'aperçus que je me trouvais au milieu d'un village, dans le cimetière. Au premier moment, je ne vis

point mon cheval, quand, après quelques instants, j'entendis hennir au-dessus de moi. Je levai la tête, et je pus me convaincre que ma bête était suspendue au coq du clocher. Je me rendis immédiatement compte de ce singulier événement : j'avais trouvé le village entièrement recouvert par la neige ; pendant la nuit, le temps s'était subitement adouci, et, tandis que je dormais, la neige, en fondant, m'avait descendu tout doucement jusque sur le sol ; ce que, dans l'obscurité, j'avais pris pour une pointe d'arbre, n'était autre chose que le coq du clocher. Sans m'embarrasser davantage, je pris un de mes pistolets, je visai la bride, je rentrai heureusement par ce moyen en possession de mon cheval, et poursuivis mon voyage.

Histoires de chasse.

Un matin je vis, de la fenêtre de ma chambre à coucher, un grand étang, qui se trouvait dans le voisinage, tout couvert de canards sauvages. Décrochant immédiatement mon fusil, je descendis à la hâte l'escalier avec tant de précipitation que je heurtai du visage contre la porte : je vis trente-six chandelles, mais cela ne me fit pas perdre une seconde. J'allais tirer, lorsque au moment où j'ajustais je m'aperçus, à mon grand désespoir, que le violent coup que je m'étais donné à la figure avait en même temps fait tomber la pierre de mon fusil. Que faire ? Je n'avais pas de temps à perdre. Heureusement, je me rappelai ce que j'avais vu quelques instants auparavant. J'ouvris le bassinet, je dirigeai mon arme dans la direction du gibier et je m'envoyai le poing dans l'un de mes yeux. Ce coup vigoureux en fit sortir un nombre d'étincelles suffisant pour allumer la poudre ; le fusil partit, et je tuai cinq couples de canards, quatre sarcelles et deux poules d'eau.

Cela prouve que la présence d'esprit est l'âme des grandes actions. Si elle rend d'inappréciables services au soldat et au marin, le chasseur lui doit aussi plus d'un heureux coup.



Braconnage en terres castelnaudaises

Le Préfet du district de la Gironde par son arrêté du 1 mai 1806 courant, en promettant de renouveler mesures relativement au permis de port d'arme, annule tous ceux qui ont été délivrés jusqu'à ce jour, et fixe les conditions nécessaires pour en obtenir de nouveaux :

Ce même arrêté par l'article 3 ordonne le désarmement des personnes qui n'aurait pas obtenu le port d'armes, et leur inflige une prime de 3 francs d'amende ou de 3 mois d'emprisonnement

La lettre de Mr le Préfet qui accompagnera son arrêté me prescrit impérieusement en sus ma responsabilité d'en faire exécuter toutes les dispositions ; il s'exprime en ces termes relativement au braconnage,

« Il est tenu de supprimer les hommes audacieux qui s'y livrent »

Tous les jours des rapports viennent m'instruire qu'aucune propriété n'est respectée, et les propriétaires craignant même de s'opposer aux dévastations que commettent les braconniers, qui pour la plupart, sont du brin arraché à l'agriculture ou s'enfoncent imprudemment armés par la faiblesse de leurs « paresse ? ».

Je suis instruit que particulièrement les fêtes et dimanche un grand nombre de chasseurs se permettent de parcourir même avec des chiens de chasse les terres labourables ou de vignes.

Habitants de la commune de Castelnaud, un pareil désordre ne saurait exister à plus long terme, l'intérêt des propriétaires en exige la tenue, et je vous préviens que je suis dans la ferme résolution de faire exécuter l'arrêté ci-dessus précédé ainsi que ceux d'entre vous qui reconnaissent la justice des dispositions de cet arrêté, la soumission que l'on doit aux lois et qui sont pénétrées du respect dû aux propriétés m'aident dans cette circonstance en me désignant les contrevenants qu'ils pourraient rencontrer. De mon côté, secondé par la gendarmerie, je ne tarderai pas pour faire un exemple.

Habitants de la commune de Castelnaud, le vif attachement que j'ai pour vous, me rend possible l'exécution de l'arrêté de Mr le Préfet, que l'audace de quelques braconniers a provoqué. Je vous engage donc à faire le sacrifice d'un plaisir qui sous tous les rapports ne peut vous être avantageux afin que par votre soumission, vous m'évitiez le désagrément de vous appliquer des peines qui, quoique méritées, affligeraient l'amitié que je vous conserve.

Le Maire de Castelnaud : P. Hugon

Délibérés du conseil municipal de Castelnaud de 1804 à 1848

J. Daniel B. pour Sébastien B.

Réforme et Contre-Réforme

Aux alentours de 1500, la chrétienté occidentale est en pleine ébullition. Les conditions de vie s'améliorent, surtout dans les villes où les échanges commerciaux et l'artisanat favorisent l'émergence d'une bourgeoisie riche et relativement instruite.

L'invention de l'imprimerie met la lecture à la portée du plus grand nombre et l'on prend goût à lire dans le texte et commenter les écrits évangéliques sur lesquels se fonde l'enseignement de la religion chrétienne.



Lorsque, le 31 octobre 1517, un moine allemand, Martin Luther, affiche sur la porte de l'église du château de Wittenberg, en Saxe, 95 thèses où il dénonce les scandales de l'Église de son temps, son geste a un profond retentissement en Allemagne. Pas plus que ses prédécesseurs Jan Hus et John Wycliff, Luther n'entend se séparer de l'Église catholique. Il voudrait seulement la ramener dans le droit chemin.

Il n'empêche que l'enchaînement des passions va entraîner une scission sans précédent dans l'Église catholique et la constitution d'Églises rivales de Rome, les Églises dites *protestantes* ou *réformées*.

Naissance d'une nouvelle religion

Le Saint-Siège et les princes allemands tardent à condamner les 95 thèses de Luther, ne voulant pas se mettre à dos la population avant l'élection impériale qui doit se tenir en 1519. De son côté, Martin Luther fait preuve dans un premier temps d'une sincère volonté de conciliation.

Tout en se plaçant sous la protection de l'Électeur de Saxe, justement nommé Frédéric III le Sage, il dialogue avec les théologiens romains mais doit bientôt se rendre à l'évidence : les thèses des deux bords sont inconciliables.

Au début de l'année 1520, Luther entre résolument en dissidence contre Rome qu'il présente comme la «*rouge prostituée de Babylone*». Il dénie à l'Église le pouvoir d'effacer les peines dans l'au-delà et formule une doctrine de la grâce divine en rupture avec la pratique catholique. Il attaque les sacrements, à l'exception du baptême et de l'eucharistie (la communion).

Considérant que les chrétiens n'ont pas besoin d'intermédiation pour aimer Dieu, il condamne la fonction cléricale et la vie monastique. Des pasteurs mariés peuvent suffire pour guider le peuple dans la lecture des Saintes Écritures.

Par un «*Appel à la noblesse chrétienne de la Nation allemande*», le prédicateur consolide son emprise sur l'Allemagne. Ses idées se répandent comme une traînée de poudre dans le peuple et l'élite de l'Allemagne. Les prêtres se marient, les moines et les religieuses abandonnent leur couvent. On voit émerger des sectes comme les anabaptistes.

Très vite, la noblesse pauvre de haute Allemagne est attirée par la prédication de Luther. Elle voit dans sa Réforme la possibilité de s'enrichir à bon compte en s'emparant des biens d'Église.



Le premier à saisir l'avantage de la Réforme est le grand maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Brandebourg.

Sur une suggestion de Luther lui-même, il sécularise en 1525 l'État de Prusse administré par son ordre et le transforme en un duché héréditaire dont il est le premier titulaire.

Son exemple est suivi par de nombreux évêques d'Allemagne du nord !

25 septembre 1513

Balboa découvre l'océan Pacifique



Le 25 septembre 1513, le *conquistador* espagnol Vasco Núñez de Balboa (38 ans) arrive après plusieurs jours de marche à travers la cordillère d'Amérique centrale en vue d'un océan encore inconnu.

Pénétrant dans ses eaux, il en prend possession au nom du roi d'Espagne. Six années après les rapports de voyage d'Amerigo Vespucci, traduits sur une carte du géographe Waldsemüller, il démontre que les terres découvertes par Christophe Colomb constituent bien un Nouveau Monde, séparé de l'Asie par un grand océan.

C'est ainsi que l'océan Pacifique, colonisé depuis des siècles par les ancêtres des Polynésiens, entre dans la réalité européenne. Son nom actuel lui sera donné huit ans plus tard par Magellan, quand le grand navigateur portugais aura découvert la voie maritime permettant d'y accéder.

Ingratitude

Balboa a participé à la colonisation de l'île de Saint-Domingue puis s'est joint en 1509 à une expédition d'exploration de la côte sud-américaine. Ojeda, le chef officiel de l'expédition (l'*adelantado*), a été désavoué par ses hommes et ces derniers ont porté à leur tête le populaire Balboa.

Celui-ci a alors mené de difficiles explorations dans l'actuelle Colombie et dans l'isthme de Panamá avant de découvrir enfin la «*grande mer du Sud*» dont parlaient les Indiens et dont rêvaient les Espagnols, plus que tout désireux de franchir l'obstacle américain et d'atteindre enfin les riches terres à épices de l'Asie.

Mais la couronne espagnole, qui ne supporte pas l'atteinte portée à son autorité, envoie contre Balboa une expédition de 2000 hommes sous les ordres de Pedro Arias Dávila (son beau-père !). L'explorateur est arrêté et, après un long procès, décapité à Panamá en 1519.

1723 La Clisse 17600 Esclandre à l'église.

le 26 septembre 1723 Sentences criminelles prises par la Cour du Présidial de Saintes

François Jarlier prestre de la Clisse agé de vingt-neuf ans ou environ disant que depuis qu'il a été pourvu de la cure de la Clisse il donne tous les mouvements nécessaires afin de donner a ses paroissiens les instructions nécessaires de mesme il a toujours été vu comme un bon prestre de quoy ne pourrait faire aucune breche a son honneur et a sa reputation Cependant par une malice des plus nourris et des plus atroces et diffamantes la nommée Flandrin femme du nommé Grandmaison de la paroisse de la Clisse qui sait que jamais ce suppliant luy ai donné aucune raison de se plaindre de luy sest attachée a perdre sa reputation Asserta le vingtsixième du mois dernier, jour de dimanche pendant que le suppliant chantait vespres, dit hautement qu'il etait un putassier qu'il avait une putain demeurant la paroisse, non contente d'avoir ainsi calomnié le suppliant dans un lieu sacré, sortit de l'eglise et estant dans le cimetiére recommença ses calomnies traitant toujours indignement le suppliant et comme le scandale touche la reputation et l'honneur d'un prestre comme est le suppliant qui merite une punition exemplaire à quoy voulu provenir
Signé Jarlier le 4 octobre 1723

Information faite par Jean Dussault assesseur et lieutenant particulier criminel au Siège Présidial de Saintes : 6 octobre 1723

S Jean Tarin sieur de la Riviere quarante-six ans temoin demeurant au bourg de la Clisse dit que le sieur curé se plaignit que personne ne luy venait aidé a chanter les vespres comme a l'accoutumé ce qui lui avait obligé de chanter bas et comme le mari de ladite Flandrin accusée estait de ceux qui avait coutume d'aider audit sieur curé a chanter vespres qui n'y assistait mesme pas depuis quelque temps Le sieur curé dit tout haut que puisqu'il ne luy aidait point non plus que les autres il luy ferait oter leur banc de l'eglise Pour lors ladite Flandrin se leva et avec beaucoup d'emportement luy dit qu'il n'avait qu'a faire et qu'il s'en repentirait et estant tous sortis de l'eglise ladite Flandrin continua ses emportements et dit au sieur curé qu'il etait indigne du caractere qu'il avait qu'il serait mieux a garder des cochons et que c'est un putassier que sy c'etait pour sa putain il sait bien attacher un banc dans l'eglise qu'il navait qu'a s'en aller avec sa putain et continua ses emportements et invectives jusqu'à ce qu'elle fut arrivée chez elle »
Suivent les dépositions de Jean Guerineau 45 ans, Jean Dorigine 67 ans, Estienne Treuillon, Jean Savarit, tous laboureurs à bras. Leurs témoignages sont semblables.

Vu la plainte charges et information, requerrons decret de prize de corps estre decerné a l'encontre de la nommée Flandrin, femme du nommé Grandmaison

Fait à Saintes le 6 octobre 1723

S'est fait comme il est requis à Saintes jour du susdit

Dussault, assesseur. »

(B935-1723 aux AD17)

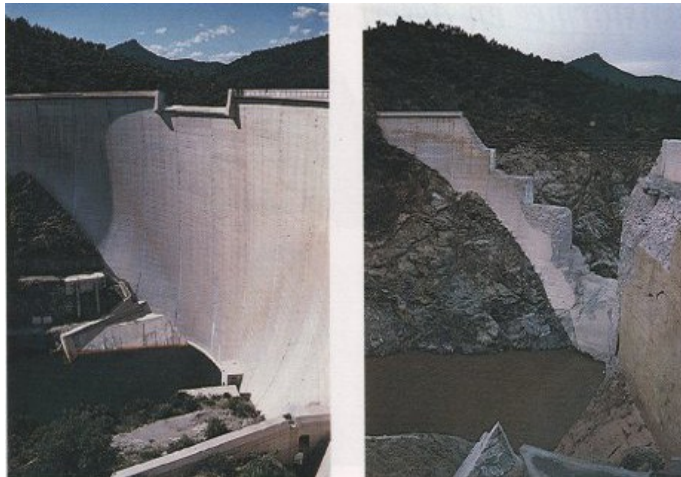
La catastrophe de Malpasset

Au début de l'hiver 1959, les pluies torrentielles vinrent remplir pour la première fois le nouveau barrage de Malpasset, en amont de Fréjus, dans le sud de la France. Lorsque celui-ci céda soudainement, le 2 décembre 1959 à 21h13, près de 50 millions de mètres cubes d'eau déferlèrent, ravageant campagnes et villages jusqu'à la mer. C'est la plus grande catastrophe de ce genre qui ait jamais touché la France.

"De tous les ouvrages construits de main d'homme, les barrages sont les plus meurtriers".

Ces mots sont ceux du constructeur du barrage de Malpasset, l'ingénieur André Coyne alors président de l'Association internationale des grands barrages et spécialiste incontesté de la construction des barrages-voûtes, qui décéda 6 mois après la catastrophe.

Un barrage pour le Var



La construction d'un barrage dans la région de Fréjus est envisagée juste après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre des grands projets d'équipement du pays.

Son principal objet est de constituer un réservoir d'eau permettant d'irriguer les cultures dans une région où les pluies sont très irrégulières.

Le conseil général du Var, maître d'œuvre de l'opération, reçoit une importante subvention du ministère de l'Agriculture. Il fait alors appel au

grand spécialiste des barrages-voûtes, André Coyne, "auteur" du barrage de Tignes par exemple.

Le site choisi est celui de la vallée du Reyran, un torrent sec l'été et en crue l'hiver, au lieu-dit " Malpasset ", un nom qui perpétue le souvenir d'un brigand détrousseur de diligences.

L'inauguration. puis la mise en eau partielle du barrage ont eu lieu en 1954. Mais la faiblesse des pluies des années suivantes, d'une part, et une longue procédure judiciaire avec un entrepreneur qui refuse de se laisser exproprier, d'autre part, ralentirent singulièrement cette phase de remplissage. En 1959, la Côte d'Azur reçoit des pluies diluviennes, le niveau de l'eau monte très rapidement - trop rapidement pour permettre un contrôle convenable des réactions du barrage. D'autant qu'il est impossible, à ce moment, de lâcher de l'eau : la construction de l'autoroute juste en aval du barrage interdit d'ouvrir les vannes - sauf à endommager les piles d'un pont dont le béton vient d'être coulé. Le 2 décembre à 18 heures, les responsables du barrage décident tout de même de laisser s'écouler un peu d'eau, la capacité maximale de l'ouvrage étant atteinte.

Une vague de 40 mètres

Le barrage est donc rempli à ras bord lorsqu'il cède, à 21 h 13 exactement. Le bruit du craquement de sa voûte alerte en premier le gardien de l'ouvrage, qui se réfugie en haut de sa maison, à 2 km et demi en aval. Bien lui en prend : une gigantesque vague de 40 m de haut déferle dans l'étroite vallée à la vitesse de 70 km/h. Balayant tout sur son passage, elle débouche sur Fréjus 20 minutes plus tard, avant de se jeter dans la mer.



Le plan ORSEC - plan d'organisation des secours - est immédiatement déclenché. Les militaires des bases locales ainsi que des hélicoptères de l'armée américaine basés dans les environs s'occupent de porter secours aux survivants, mais aussi de dégager les corps des victimes. Le général de Gaulle, président de la République, venu sur place quelques jours plus tard, découvre une zone totalement sinistrée.

La catastrophe a fait 423 victimes. Par ailleurs, 2,5 km de voies ferrées ont été arrachés, 50 fermes soufflées,

1000 moutons et 80 000 hectolitres de vin perdus.

Après plusieurs années d'enquête, expertises et contre expertises, deux rapports sont remis aux autorités judiciaires, qui cherchent à déterminer les responsabilités du drame. Ils écartent l'hypothèse d'un ébranlement dû à un séisme - phénomène fréquent dans la région - ou à des explosifs utilisés pour la construction de l'autoroute. L'emplacement du barrage, en revanche, est mis en cause.

Les barrages-voûtes sont réputés pour leur exceptionnelle solidité, la poussée de l'eau ne faisant que renforcer leur résistance. Malgré la très faible épaisseur du barrage de Malpasset : 6,78 m à la base et 1,50 m à la crête, ce qui en fait le barrage le plus mince d'Europe, la voûte elle-même est entièrement hors de cause. Mais ce type d'ouvrage doit s'appuyer solidement sur le rocher, ce qui n'était apparemment pas le cas à Malpasset. Certes, la roche, quoique de qualité médiocre, était suffisamment solide, en théorie, pour résister à la poussée. Mais une série de failles sous le côté gauche du barrage, "ni décelées, ni soupçonnées" pendant les travaux de prospection, selon le rapport des experts, faisait qu'à cet endroit la voûte ne reposait pas sur une roche homogène. Le 2 décembre 1959, le rocher situé sous la rive gauche a littéralement "sauté comme un bouchon", et le barrage s'est ouvert comme une porte...

Des travaux supplémentaires, impliquant délais et coûts accrus, auraient-ils permis d'éviter la catastrophe ? A-t-on pêché par hâte ou imprudence ? Ce n'est pas, en tout cas, l'avis de la Cour de cassation, dont l'arrêt conclut en 1967, après maintes procédures, qu'aucune faute, à aucun stade, n'a été commise ". La catastrophe de Malpasset est ainsi rangée sous le signe de la fatalité.

Le crime mystérieux de Saint-Leu

Crime ou suicide ?

Le 27 août 1830, au matin, stupeur au château de Saint-Leu, coquet manoir du Val d'Oise, au pied de la forêt de Montmorency ! Un valet découvre le propriétaire dans sa chambre, pendu à l'espagnolette de la fenêtre, les pieds touchant le sol.



Le vieil homme (74 ans) n'est autre que Monseigneur Henri Joseph de Bourbon-Condé, le père du malheureux duc d'Enghien, celui-là même qui fut fusillé à Vincennes sur ordre du Premier Consul Bonaparte.

C'est l'une des plus grandes fortunes du royaume. C'est aussi un proche parent du roi Louis-Philippe 1er, porté sur le trône un mois plus tôt, à la faveur des Trois Glorieuses, comme du roi précédent, Charles X

La police écarte assez vite la thèse du suicide, contredite par les témoignages et les indices matériels. Reste l'éventualité d'un crime, crime d'un rôdeur ou crime d'un proche... L'affaire fait jaser à la cour et dans les milieux informés.

La suspicion plane sur la maîtresse anglaise de la victime, la baronne de Feuchères, née Sophie Dawes (40 ans). Le prince de Condé l'avait rencontrée vingt ans plus tôt lors de son exil à Londres et s'était consolé auprès d'elle de ses malheurs, dont la perte de son fils unique.

Il la marie à un militaire naïf pour lequel il obtient le titre de baron. Quand le mari découvre la nature véritable des relations entre sa femme et le prince, il la quitte et celle-ci se voit - suprême déshonneur - interdite de paraître à la cour. Faute de mieux, elle s'établit avec son amant au château de Saint-Leu.

Désireuse malgré tout de retrouver sa place à la cour des Tuileries, elle obtient le concours du vieux Talleyrand. En contrepartie, elle lui promet le pardon du prince qui reproche à l'intrigant d'avoir trempé dans le meurtre de son fils. Elle fait par ailleurs une proposition séduisante au duc d'Orléans, qui n'est pas encore devenu Louis-Philippe 1er : le prince de Condé pourrait léguer son immense fortune au duc d'Aumale, son fils cadet ; elle-même se réservant 2 millions et quelques jolis domaines dont celui de Saint-Leu.

L'affaire est conclue en août 1829 grâce à l'entremise de Talleyrand et dès le début de l'année suivante, Sophie Dawes est autorisée à se représenter aux Tuileries... Quelques mois plus tard, Charles X s'enfuit et le duc d'Orléans monte sur le trône.

Accident ou préméditation ?

À partir de ces faits, l'historien Pierre Cornut-Gentille suppose que la baronne aurait craint que le prince, sympathisant du roi déchu, ne refasse son testament. Craignant d'être déshéritée de même que le duc d'Aumale, elle l'aurait précipitamment étranglé.

Mais la plupart des autres historiens qui se sont penchés sur l'affaire avancent l'idée d'une stimulation sexuelle qui aurait mal tourné. Prise de panique et craignant qu'on ne découvre la nature de ses jeux avec le vieil homme, la baronne aurait maladroitement simulé un suicide.

C'est en définitive au duc d'Aumale qu'ira toute la fortune d'Henri Joseph de Bourbon-Condé et en particulier le château de Chantilly, aujourd'hui propriété de l'Institut de France (l'Académie française).

Batailles de Michelsberg et Ulm : 15-20 octobre 1805

Le 15 octobre 1805, les armées de Napoléon 1er prennent d'assaut le village bavarois de Michelsberg, au nord de Munich, non loin des sources du Danube.

Le village domine la ville d'Ulm, où sont retranchés les 40.000 soldats autrichiens du général Mack. Sa chute entraîne la capitulation de l'armée autrichienne à Ulm cinq jours plus tard, le 20 octobre 1805.

Ulm apparaît comme une victoire typique du génie napoléonien, toute en manœuvres et en marches rapides, avec un minimum de pertes. Le soldat français «*vainc avec ses jambes*» ! Mais elle doit aussi beaucoup à la manipulation d'un habile espion au service de l'empereur, Charles Schulmeister.



Une campagne éclair

Quelques mois plus tôt, contraint de faire face à une troisième coalition européenne, l'empereur Napoléon 1er avait concentré ses efforts sur son plus coriace ennemi, l'Angleterre, âme de la coalition.

C'est ainsi qu'il avait rassemblé ses troupes à Boulogne-sur-mer en vue d'un débarquement en Angleterre même. Mais la flotte française, bloquée à Cadix, au sud de l'Espagne, par la flotte anglaise, n'était pas à même de protéger la traversée de la Manche.

En août 1805, l'Empereur renonce donc à son projet de débarquement et se retourne contre les coalisés continentaux, l'Autriche et la Russie. Son armée dite «*des Côtes-de-l'Océan*» quitte le camp de Boulogne et, à marches forcées, se dirige vers la Bavière.

Naissance de la Grande Armée

Le 29 août 1805, ce déploiement de troupes est pour la première fois qualifié de «*Grande Armée*». L'expression fera fortune jusqu'à la chute de l'Empire, à Waterloo. Sous son étiquette auront été au total incorporés 2.015.000 Français et 645.000 étrangers.

Napoléon répartit ses 200.000 hommes entre sept corps d'armée, sous le commandement d'Augereau, Bernadotte, Lannes, Ney, Davout, Soult et Marmont. La réserve de cavalerie est confiée au fougueux Murat et la Garde impériale placée sous le commandement de Bessières.

Les Autrichiens de Mack et de l'archiduc Ferdinand sont entrés sans attendre à Munich et se proposent d'attaquer les Français sur la Forêt Noire, non loin du Rhin. Supérieures en nombre, leurs armées sont à même de bousculer les Français.

Mais Napoléon 1er les contourne par d'habiles manœuvres de diversion, et avec le concours de son espion, le contrebandier alsacien Charles Schulmeister.

L'espion de l'Empereur

Se faisant passer pour le descendant d'une famille aristocratique hongroise émigrée en France mais contrainte de fuir le pays, celui-ci a rencontré à Vienne le feld-maréchal Mack, commandant des troupes autrichiennes, qui l'a pris en amitié et en a fait son conseiller personnel en matière d'espionnage car le jugeant bien informé sur la situation des armées de Napoléon !... Il le décrit comme «*l'un de [leurs] agents d'espionnage les plus dignes de confiance. Il [lui a] maintes fois rapporté des informations exactes sur les Français*».

Pour renforcer sa crédibilité, Schulmeister fournit de vrais-faux documents de l'état-major français et même de faux articles de journaux et lettres qui prétendent que les Français sont las de la guerre et au bord de la révolte. Il assure que Napoléon est pour cette raison sur le point de ramener ses troupes en France. Mack tombe dans le piège et décide de poursuivre les troupes françaises qui battent en retraite.

À Ulm, Schulmeister incite Mack à rester dans la place forte pour attendre l'armée russe. Fatale décision ! Trois armées françaises, que Mack croyaient sur le point de faire retraite, encerclent bientôt la ville.

L'empereur des Français coupe aux Autrichiens la route de Vienne, leur capitale. Les ayant entraînés sur le terrain de son choix, il les oblige à l'attaque... et les bat à Michelsberg avant de recevoir la capitulation d'Ulm.

Mata Hari est fusillée pour espionnage le 15 octobre 1917



Margaretha Geertruida Zelle, née en 1876, est la fille d'un marchand de chapeaux de Leeuwarden (Pays-Bas). Appelée familièrement *M'greet*, l'enfant est éveillée, fine et élancée. Elle a un teint basané inhabituel aux Pays-Bas qui fait qu'on la prend souvent pour une Eurasienne.

Son père, qui lui est très attaché, la gâte beaucoup avant de rencontrer des revers de fortune. La jeune fille étudie à l'école normale de Leiden mais elle est renvoyée à la suite d'une liaison avec le directeur qui, de son côté, perd sa place.

À la suite d'une annonce matrimoniale, Margaretha épouse un capitaine nommé MacLeod de dix-neuf ans son aîné, qui se montre bientôt violent et porté sur le rhum. Ils vivent aux Indes néerlandaises et ont deux enfants, une fille et un garçon, lequel meurt prématurément des suites d'une intoxication.

En 1903, le couple rentre au pays. Mais Margaretha a découvert aux colonies une vie exaltante, ce qui l'amène à divorcer de son capitaine et à gagner Paris.

Elle fait ses débuts comme danseuse de charme sous les apparences d'une princesse javanaise dénommée *Mata Hari*. La représentation donnée le soir du 13 mars 1905 par le riche négociant et mécène Émile Guimet pour une brochette de privilégiés. Le spectacle connaît le succès et la troupe se produit bientôt à Madrid, Monte Carlo, Berlin, La Haye, Vienne et même Le Caire. La jeune et troublante artiste collectionne les protecteurs haut placés.



le piège

Après l'[entrée en guerre](#) des puissances européennes, en août 1914, Mata Hari, qui parle plusieurs langues et vient d'un pays neutre, se permet de voyager librement à travers l'Europe. À Paris, elle mène grand train au *Grand Hôtel* où les uniformes chamarrés abondent.

Les pilotes de chasse jouissent en particulier d'un prestige irrésistible. C'est ainsi que la Belle s'éprend fin 1916 d'un capitaine russe au service de la France dénommé Vadim Maslov, fils d'amiral. Il a 21 ans et lui rappelle peut-être son fils mort en bas âge.

Voilà que le beau lieutenant est abattu et soigné dans un hôpital de campagne, du côté de Vittel. Lorsqu'elle se met en tête de lui rendre visite à l'infirmerie du front, elle doit payer cette faveur de la promesse d'aller espionner le *Kronprinz* (le prince héritier de l'Empire allemand) qui est de ses connaissances, moyennant une rétribution considérable. Le capitaine Ladoux doit jouer le rôle d'officier-traitant.

La naïve hétéaire se rend en Espagne neutre pour prendre un bateau à destination de la Hollande et gagner l'Empire allemand.

L'*Intelligence Service* (les services secrets britanniques) met la main sur elle lors d'une escale à Falmouth mais ne peut rien lui reprocher malgré un interrogatoire serré. Poursuivre sa route vers l'Allemagne devenant hasardeux, l'aventurière regagne Madrid où elle ne tarde pas à séduire l'attaché militaire allemand, le major Kalle.

Celui-ci transmet plusieurs câbles à Berlin traitant de sous-marins à destination du Maroc et de manœuvres en coulisse pour établir le prince héritier Georges sur le trône de Grèce, en signalant que «*l'agent H-21 s'était rendu utile*». Ces messages sont interceptés par les Alliés.

L'envoûtante «*Eurasienne*» fait alors la folie de rentrer en France pour rejoindre son bel officier. Arrivée à Paris le 4 janvier 1917, elle est arrêtée le 13 février à l'hôtel Élysée Palace par le capitaine Bouchardon. Elle sort nue de la salle de bains et, s'étant rhabillée, présente aux gardes venus l'arrêter des chocolats dans un casque allemand (cadeau de son amant Maslov).

Elle est convoquée à huis clos le 24 juillet 1917 devant le 3e conseil militaire, au Palais de justice de Paris. Les juges doivent décider si «*la femme Zelle MacLeod dite Mata-Hari*» est bien *H 21*, coupable «*d'espionnage et d'intelligences avec l'ennemi*». Son défenseur, Maître Clunet - un ancien amant - est un expert réputé du droit international, mais malheureusement peu familier des effets de manche d'une cour criminelle. Les mutineries s'étant multipliées sur le front, l'opinion réclame des coupables et veut des exemples...

À l'aube du 15 octobre 1917, le lieutenant Mornet se présente à la prison de Saint-Lazare pour réclamer Mata Hari afin de la mener à son lieu d'exécution. Dans sa cellule, elle l'accueille en râlant : "Quelle manie ont les Français de fusiller les gens à l'aube !"

Pour son dernier spectacle, elle décide de se faire aussi belle que possible. Elle passe un coup de fil à Chantal Thomass, qui lui conseille de choisir sa ligne de lingerie Démasque-moi... Par-

dessus, elle enfile une robe de soie bordée de fourrure et couvre sa tête d'un petit canotier blanc et noir.

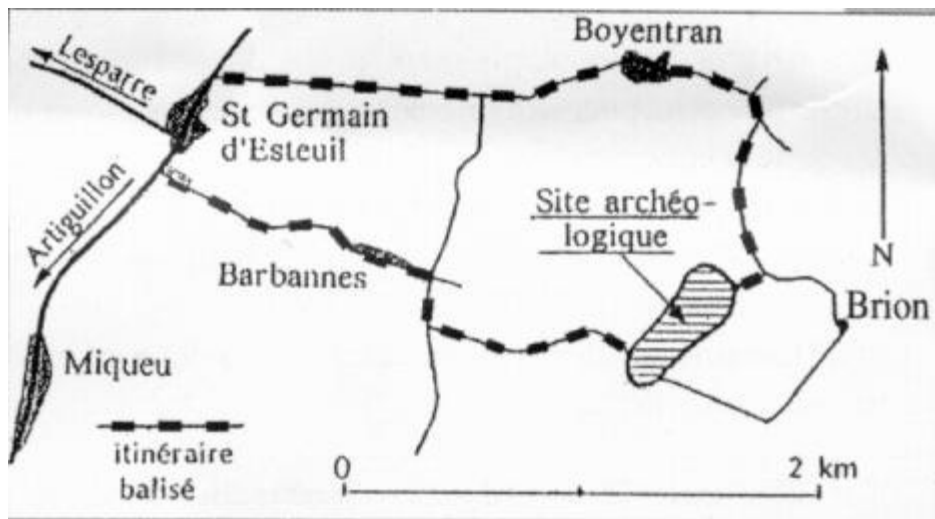
Dans le fourgon l'amenant sur le lieu de son supplice, elle est assise entre le pasteur Darboux et la soeur Léonide, avec qui elle discute tranquillement à propos de l'heure matinale de la sentence. Pas une larme, pas une parole de révolte. .. Arrivée à Vincennes, elle marche sereinement vers le polygone de tir installé dans les fossés de la forteresse. Mata Hari refuse poliment qu'on lui attache les mains derrière le poteau, renvoie l'homme venu lui bander les yeux. Elle veut tout voir.

Lui faisant face, douze soldats la contemplent le fusil à l'épaule. Elle leur sourit, leur envoie un baiser. Elle a couché avec tellement de soldats qu'être couchée en joue ne l'effraie même pas. C'est une autre sorte de tir... "Feu !" Mata Hari s'écroule, gracieuse jusque dans la mort. Un officier s'approche d'elle, tire son pistolet pour lui loger une balle dans la tête. Aussitôt, le clairon retentit, lugubre. Quelle faute de goût ! Dans un coin, sa copine Carla chantonne : "On me dit que nos vies ne valent pas grand-chose, elles passent en un instant, comme fanent les roses..."

Personne ne réclame son corps, si disputé autrefois. Il est remis aux étudiants de la faculté de médecine pour qu'ils s'entraînent à la dissection. . Sa tête est embaumée.



Site archéologique de Brion



Une implantation urbaine en cet endroit semble aujourd'hui insolite, mais il y a 2000 ans la situation était très différente : le site se trouvait alors, vraisemblablement, sur une île, au fond d'une vaste baie en communication avec la Gironde, une baie qui, progressivement comblée puis assainie, est devenue le marais de Reysson

Les vestiges visibles du site archéologique de Brion sont ceux d'une ville gallo-romaine construite vers le milieu du premier siècle de notre ère. Abandonnée quelques siècles plus tard cette ville fut longtemps ignorée.

Il apparaît maintenant que, selon toute vraisemblance, ce fut celle que le savant grec Ptolémée citait dans sa "Géographie", vers l'an 130 de notre ère, sous le nom de "NOVIOMAGUS". Noviomagus était alors, avec Burdigala, le Bordeaux antique, l'une des vingt villes de l'Aquitaine romaine qui s'étendait de la Loire aux Pyrénées.

Ce furent d'abord, en 1966, MM. Charles Galy-Aché et Jean Chevrier qui firent identifier par MM. Gauthier et Anus les restes d'un théâtre gallo-romain du Haut Empire, puis en 1976, des sondages mirent en évidence les vestiges d'un habitat pré-romain.

Enfin et surtout, de 1985 à 1990, l'action d'envergure qui se traduit par la mise en place d'un chantier école sur l'initiative de M. Garmy, directeur des Antiquités Historiques, des étudiants de l'université de Bordeaux III et de l'association archéologique locale.

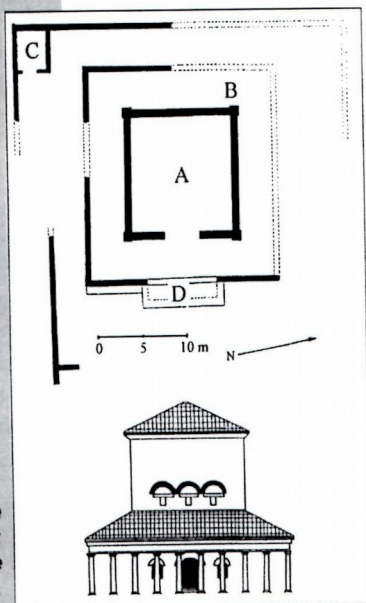
D Le Temple

écouverte majeure de ces dernières années, le temple de tradition celtique, ou *fanum*, fut construit entre 60 et 80 de notre ère. Il aurait été détruit par un incendie, peut-être au début du IIIe siècle. Des temples semblables n'ont été trouvés jusqu'ici que dans quelques grands centres de la Gaule.

Actuellement il ne reste que la base des murs et le revêtement de sol sur lequel les fouilles ont révélé de nombreux éléments en provenance des parties supérieures (tuiles, enduits peints, débris de marbre, de frises et de chapiteaux).

Le plan ci-dessous en montre les diverses parties limitées par des murs en carrés concentriques :

au centre, la *cella* (A), sanctuaire réservé aux statues et à la représentation des dieux.
 puis, une galerie couverte (B), lieu de procession.
 enfin, un bâtiment annexe (C), à l'intérieur d'un troisième mur.
 La *cella* s'ouvre à l'est sur une sorte de podium (D).



Essai de reconstitution : vue supposée de la façade est.



S.A.H.S.G.E.

Base de pilier

Ces vestiges, quoique très mutilés, attestent la qualité architecturale de l'édifice.



S.A.H.S.G.E.

Vue côté ouest (remarquer la qualité des maçonneries en place)

Les fouilles des abords, montrent la présence de bâtiments et, peut-être, d'un établissement thermal.

Les enduits peints

Leur examen a révélé un décor très riche : au moins une demi-douzaine de tableaux avec de nombreux personnages, une poupe de navire, un personnage agenouillé...

Malheureusement, la faible dimension et la dispersion des fragments n'a permis que des reconstitutions très partielles



Tête de personnage

S.A.H.S.G.E.

Le style des peintures a permis, en revanche, une datation relativement précise : entre 70 et 77 de notre ère.



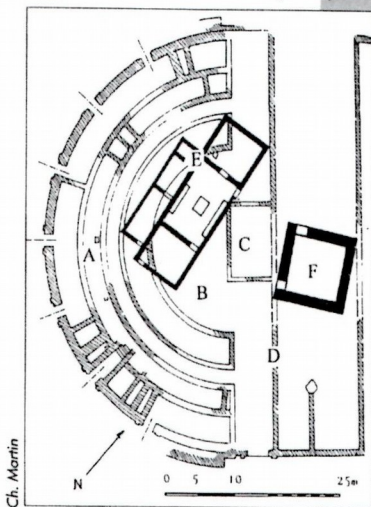
S.R.A.

Cette tête de bélier en bronze trouvée dans l'enceinte du temple, évoque le culte du dieu Mercure (ou d'un dieu gaulois assimilé)

Le Théâtre

Le théâtre date vraisemblablement de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère ; mais, à défaut de fouilles et d'études précises, sa date de construction reste incertaine. C'est actuellement, le seul théâtre gallo-romain connu dans le bassin aquitain au sud de la Garonne.

Son plan, qui a pu être reconstitué à partir des maçonneries apparentes, fait ressortir ses principales caractéristiques :



Ch. Marin

diamètre : 57 m
sept entrées périphériques
cavea (A) (gradins) en demi-cercle, développée en quatre anneaux, avec des murs radiaux reliant les deux anneaux supérieurs, le second à partir du haut étant supporté par une voûte

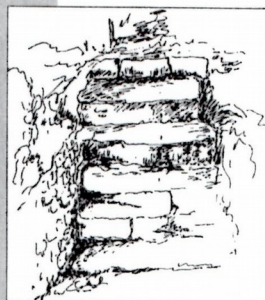
capacité : 2500 à 3000 places

orchestra (B) relativement grande (diamètre: 23 m)
podium (C) et mur de scène (D), avec, à l'arrière, ce qui pourrait être un bâtiment de scène important.

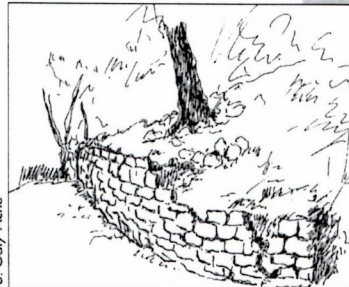
N.B. Le théâtre n'ayant pas été fouillé il n'est pas possible d'en donner une vue d'ensemble significative.

Vomitorium

Entrée ou sortie des spectateurs, cet escalier donne sur la périphérie du théâtre. C'est l'une des parties les mieux conservées de l'édifice.



S. Gally-Aché



S. Gally-Aché

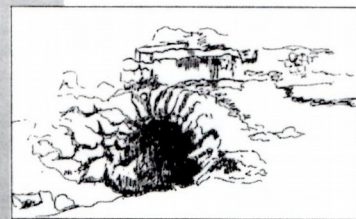
Mur périphérique

Le dessin montre le contour circulaire.

La maçonnerie est d'excellente qualité (moellons en petit appareil jointoyés au fer)

Voûte sous cavea,

voûte en partie effondrée. Au-dessus, le dessin fait apparaître un redan correspondant aux gradins.



S. Gally-Aché



S.A.H.S.G.E

La maison forte médiévale : la tour Edifiée au XIV^e siècle avec les pierres du théâtre. Maçonneries nettement moins soignées que celles de l'édifice gallo-romain.

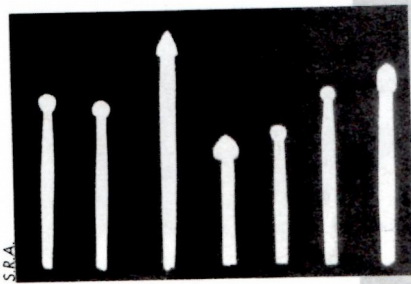
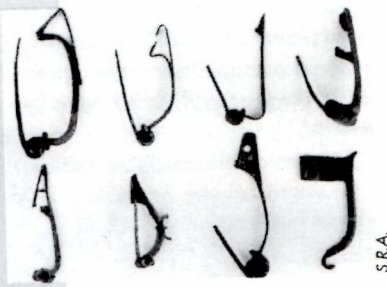
Le plan montre également, à l'intérieur du théâtre, les restes d'une maison forte (corps de logis (E) et tour (F)) correspondant à une réoccupation médiévale de faible durée : un certain Arnaud de Bourg fut condamné, pour violence, à s'y retirer en 1340.

Les monnaies

De nombreuses monnaies ont été trouvées, depuis les monnaies celtiques des derniers siècles avant notre ère, jusqu'aux monnaies romaines du début du IV^e siècle.

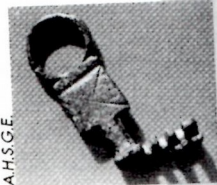


Fibules de bronze (de la conquête romaine au Bas-Empire)

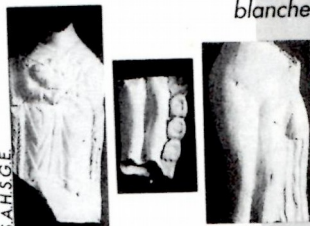


Épingles à cheveux en os

Petite clé

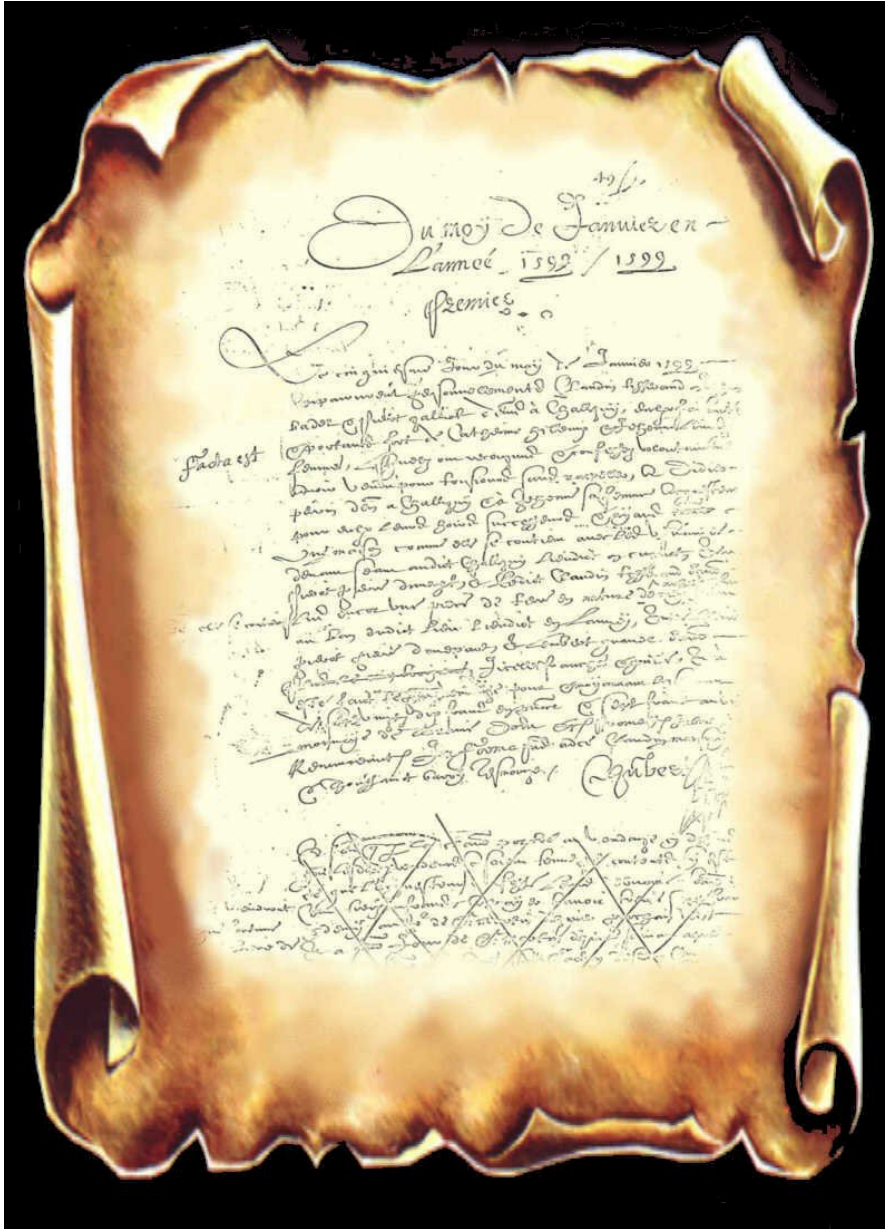


Statuettes en terre blanche



Objets découverts sur le site archéologique

Christine Dabé : plaquette de la société Archéologique de Brion SAHSGE



Du moy de Janvier en 1599 L'année Premier Le cinquième jour du moy de janvier 1599 comparaisent personnellement Claudin Tisserand, Jehan Badel et Pierrot Galliot, demeurant à Challigny, en se faisant portant fort de Catherine, Killaire et Jehanne leurs femmes, lesquels ont reconnu et confessé volontairement avoir rendu pour toujours, sans appel à Didier Perrin demeurant à Challigny et à Jehanne sa femme, acquérant pour eux leurs hoires successoraux [...] une maison comme elle se contient avec les usuaies devant et derrière, séante au dit Challigny, lieu dit "en cugnot" entre Pierrot Perrin d'une part et le dit Tisserand, encore une pièce de terre en nature de meix (jardin) séant au dit lieu, lieu dit "en Lannoy", [...] moyennant la somme de six vingt dix francs en principal et sept francs en vin - monnaies de Lorraine.

Claudin Mansuy et Thoussaint Caroy, tesmoins

Les frères Faucher



Les Jumeaux César et Constantin Faucher, nés à la Réole (rue Lamar) le 12 septembre 1760, Fils de Etienne Faucher chevalier de St Louis, secrétaire d'ambassade à Turin, Secrétaire Général du gouvernement de Guyenne, et mademoiselle Faugeroux

Ils entrèrent au Chevaux-Légers de la Garde du Roi en janvier 1775 et devinrent officiers en août 1780

A l'époque de la Terreur, la Réole épousa la cause des Montagnards, contrairement à Bordeaux évidemment favorable aux Girondins. Pendant l'été 1793, la Réole abrita les représentants de la Convention Tallien, Ysabeau et Baudot, qui en partent pour investir Bordeaux avec un détachement de "patriotes" réolais.

Ysabeau et Baudot, qui en partent pour investir Bordeaux avec un détachement de "patriotes" réolais.

César et Constantin en janvier 1793 partirent pour l'armée comme volontaires formèrent un corps franc d'infanterie, sous la désignation enfants de La Réole, et se dirigèrent sur la Vendée où ils recommencèrent leur carrière militaire.

A l'attaque de la forêt de Vouvans le 13 mai 1793 César est encerclé, son cheval tombe blessé lui-même reste en place frappé de coups de sabre à la tête et d'une balle dans la poitrine. Ce fut à ses cris de « vive la république » que des cavaliers conduits par son frère revinrent à la charge et l'arrachèrent à la mort.

Arrêtés sous prétexte de fédéralisme, par suite d'une dénonciation de Paris ils furent traduits au tribunal révolutionnaire de Rochefort et condamnés à mort. On les conduisit à l'échafaud, lorsqu'un représentant osa leur faire grâce en faisant casser le jugement qui les avait condamnés à mort. Rendus à la liberté, ils se firent transporter en litière à la Réole où leur convalescence fut très longue.

César et Constantin furent rattachés à l'armée du Rhin et Moselle, mais l'état de leurs blessures ne leur permit pas continuer longtemps le service actif.

En 1800, Constantin fut nommé par le premier consul, Sous-Préfet de La Réole le 3 avril, et César membre du conseil général de la Gironde le 15 mai. Démissionnaires en 1803, ils restèrent étrangers aux affaires publiques jusqu'en 1814.

En mars 1814, ils organisent pourtant la résistance aux Anglais à La Réole, ce qui leur vaut une première condamnation à mort par l'autorité militaire britannique puis une amnistie grâce au soutien du maréchal Marmont passé aux Bourbons. C'est lors du retour au pouvoir de l'Empereur Napoléon Ier en avril 1815 que les frères Faucher décident de revenir aux affaires publiques : l'un est nommé commandant militaire de l'arrondissement, l'autre est élu député à la chambre des représentants. Après la défaite de Waterloo et l'abdication définitive de Napoléon, les frères Faucher s'enferment chez eux refusant d'arborer le drapeau blanc. Assiégés chez eux par des royalistes locaux, ils sont arrêtés le 31 juillet pour " tentative de coup d'État " et internés au fort du Hâ à Bordeaux.

Le 22 juillet 1815, sous Louis XVIII, le général Clausel ordonna aux frères Faucher de cesser leurs fonctions, le drapeau blanc venant d'être arboré à Bordeaux. En infraction à l'ordonnance royale du 24 juillet limitant les arrestations à 57 proscrits, ils sont jugés et condamnés à mort ils furent emprisonnés comme convaincus d'avoir formé un dépôt d'armes.

Le 9 août, ils furent transférés à Bordeaux interrogés le 18 et le 19, le 22 septembre, traduits devant un conseil de guerre. On leur refusa le délai nécessaire pour trouver un défenseur ; plusieurs avocats s'étaient refusés, ils se défendirent mutuellement ; ils le firent avec une grande éloquence et n'eurent pas de peine à réduire à leur juste valeur les charges que l'on faisait peser sur eux.

Cependant ils furent condamnés à mort. Le 26, le conseil de révision confirma le jugement qui fut exécuté le lendemain, le 27 ils sont fusillés près du cimetière de la Chartreuse. César meurt tout de suite, Constantin seulement blessé au ventre sera achevé par la troupe.

17 mars 1915 :La «fée verte» prohibée

Le 17 mars 1915, au début de la Première Guerre mondiale, le gouvernement français interdit la production et la consommation des liqueurs anisées extraites de l'absinthe, une plante aromatique à la saveur amère La «fée verte»



Ces liqueurs sont nées dans le Val-de-Travers, dans le canton suisse de Neuchâtel, où une habitante, la mère Henriod, a mis au point au XVIIIe siècle un élixir d'absinthe à des fins thérapeutiques.

l'Artemisia Absinthium est employée en décoction, cataplasme ou eau distillée afin de soigner les maux d'estomac, les dérangements digestifs et autre fièvre. Ses effets sont bénéfiques lorsqu'elle est préparée dans l'officine d'un pharmacien requérant la connaissance approfondie des

plantes.

L'élixir est diffusé dans le canton par le docteur Ordinaire. En 1797, Un courtier en dentelles, le major Dubied, rachète la formule du breuvage. L'homme d'affaires intéressé et avide d'enrichissement ne perd pas de temps, sitôt la formule en poche, il s'associe avec son gendre Henri-Louis Pernod, dont le père est bouilleur de cru, afin d'ouvrir une distillerie, transformant le remède en boisson apéritive qui rencontre un grand succès dans la région..

En 1805, l'absinthe fait un tollé et Henri-Louis Pernod veut voler de ses propres ailes, au revoir «beau papa», il quitte son associé et la Suisse. Ce dernier monte sa propre distillerie de l'autre côté de la frontière, à Pontarlier, dans le département français du Doubs, au coeur des montagnes du Jura, à l'enseigne «*Pernod et fils*», mais se fournit toujours en matière première chez les producteurs des montagnes du Jura Suisse

En 1830, lors de la conquête de l'Algérie, Louis-Philippe envoie trente cinq mille hommes en Afrique du Nord avec de l'absinthe dans les cales de ses navires, piètre remède d'un vert opaque (à présent alcoolisé) qui dilué dans l'eau est destiné à soigner les soldats et les colons de la dysenterie et de la malaria.

De retour en France les officiers ne manqueront pas d'en faire la propagande. Les soldats ayant pris goût, continuent à consommer cette boisson aux vertus thérapeutiques.

Une nouvelle expression circule sur les Grands Boulevards, «l'Heure Verte», de cinq à sept heures les cafés se remplissent et le rituel de l'absinthe peut commencer. Un rituel qui se répand dans les cafés et les salons chics de toute la France.

Dans la bonne société le service à absinthe est plus luxueux, les verres sont en cristal, les cuillères percées et délicatement ouvragées sont en argent, les fontaines à eau sont en cristal ornées d'argent et les petits doigts sont en l'air.

Mais toute médaille a son revers, si l'absinthe est devenue la boisson nationale, ses opposants de bonne vertu la stigmatisent comme poison pour alcoolique, ce qui n'est pas tout à fait faux.

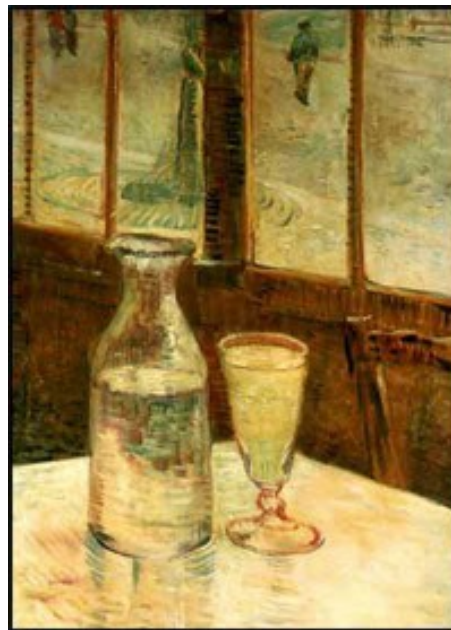
L'absinthe n'échappe pas aux artistes, ils en usent et en abusent à flot, l'appel des sirènes est trop fort pour ces marins de la bohème, ils aiment succomber au charme des substances qui les mènent sur un océan de créativité, d'échange intellectuel et artistique. Boire de l'absinthe est un art ; c'est un art de vivre.

Elle inspire beaucoup d'artistes puis en détruit d'autres.

Van Gogh, Manet, Degas, Gauguin, Toulouse-Lautrec, Wilde, Rimbaud, Baudelaire, Allais, Hémingway, Jarry...



Degas l'absinthe 1876 ↑



↑ *Van Gogh verre d'absinthe et carafe 1887*

Mais l'absinthe possède une substance toxique, la *thuyone*, qui attaque le système nerveux des consommateurs abusifs.

Aussi la boisson devient-elle à la fin du XIXe siècle synonyme de la dégradation de la condition ouvrière. Émile Zola la stigmatise dans un roman intitulé *L'Assommoir* (1877). Ses

effets s'avèrent désastreux dans les tranchées de la Grande Guerre, d'où son interdiction par le gouvernement français (la Suisse l'avait interdite dès 1908).

Mais en 1920, sous la pression des distillateurs, les alcools anisés sont à nouveau autorisés en France. En 1932, un jeune Marseillais du nom de Paul Ricard commercialise une variante de l'anis de Pontarlier sous le nom de «*pastis*» (d'après un mot provençal qui signifie *mélange* ou *confusion*). Consommé avec modération et noyé dans beaucoup d'eau fraîche, le pastis a acquis ses quartiers de noblesse grâce à l'écrivain Marcel Pagnol et contribue aujourd'hui à la joie de vivre des Marseillais.

NB : le 1er mars 2005, la Suisse a levé l'interdit de 1908 sur la fabrication et la commercialisation de l'absinthe en limitant toutefois le taux de thuyone à 35mg/litre. Dans le Val-de-Travers si bien nommé, la «*fée verte*» n'a jamais cessé d'être fabriquée dans la clandestinité.

Charles Cros écrit un fameux poème

« Comme bercée en un hamac,
La pensée oscille et tournoie,
A cette heure ou tout estomac
Dans un flot d'absinthe se noie, ...



Capella San-Jacobi de Castro-Novo



Dessin de Lucien Arlaud